

Les recrutements prévus pour 2013

Au cours du premier trimestre 2013, 1 440 associations de la branche (soit 48 % des adhérents Uniformation de notre branche) ont répondu à un questionnaire portant sur les recrutements prévus pour l'année 2013, au sein de leurs structures.

L'un des objectifs de cette étude était de permettre à la CPNEF de prévoir l'évolution des emplois au sein de la branche afin d'adapter les politiques de formations continues au plus proche de la réalité. Les questionnements portaient également sur la gestion prévisionnelle des emplois : comment la branche peut-elle agir pour accompagner au mieux les structures dans cet exercice ?

De nombreux contrats temporaires

Parmi les réponses des 1 440 associations interrogées, plus de 4 000 prévisions d'embauche ont été déclarées. Pourtant, 86 % des associations pensent que leurs effectifs globaux vont rester stables.

La majorité de ces embauches (80 %) seront en effet sur des contrats temporaires : 6 centres sociaux sur 10 prévoient de recruter des emplois saisonniers dans l'animation ; dans ce type de structures, le renforcement des équipes est prévu chaque année, notamment durant les périodes de vacances scolaires.

De plus, au moins 2 associations sur 5 devraient gérer une absence pour congé maternité au cours de l'année. Les dispositions légales sur les taux d'encadrement étant plus contraignantes pour les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) que pour les centres sociaux, 68 % des EAJE concernés prévoient un recrutement pour remplacer la salariée absente contre 48 % des centres sociaux.

Création et pérennisation de postes

Au-delà de ces recrutements temporaires, 1 association sur 7 (soit 14 % des associations de la branche) prévoit de recruter un salarié sur une création de poste. Ces créations concernent principalement les emplois de l'animation et de la petite enfance. Les postes administratifs et de service devraient être peu concernés.

Notons également que 17 % des associations prévoient de faire évoluer un ou plusieurs de leurs salariés en CDD sur un ou des postes en CDI. Ces évolutions seront plus fréquentes dans les associations de grande taille, ainsi que dans les centres sociaux, qui enregistrent une proportion de CDD plus importante que celle des EAJE (42 % contre 34 %).

Les chiffres-clés 2013

55 % des associations interrogées prévoient de recruter un ou des salariés dont :

- 4 044 recrutements prévus, au sein de plus de 700 associations.
- 80 % des recrutements sur des contrats saisonniers/temporaires, 8 % des recrutements sur des remplacements congés maternité et 7 % des recrutements sur des créations de postes.
- 78 % sur des postes liés à l'animation et 13 % sur des postes liés à la petite enfance.